



Aubonne Netball Allstars (ANA)

Règles

1. Votre enfant a le droit à deux séances d'essais libres. Si l'enfant veut continuer, le représentant légal de l'enfant doit remplir le formulaire d'inscription de l'ANA en ligne avant la première session de paiement. Le formulaire peut être consulté à - [AUBONNE NETBALL ALLSTARS](#) ou en communiquant avec le secrétaire du club sur aubonnenetballallstars@gmail.com
2. Pour toutes les questions relatives à l'administration du club, veuillez contacter le secrétaire ANA sur aubonnenetballallstars@gmail.com
3. Même si ANA ou les entraîneurs acceptent de garder les objets de valeur dans le gymnase ou vestiaires, ANA décline toute responsabilité en cas de vol, dommage ou perte.
4. Les joueurs sont obligés d'avoir les cheveux attachés, les ongles courts et de ne pas porter de bijoux. Les boucles d'oreilles ne peuvent pas être couvertes (même si vous avez des oreilles nouvellement percées). Tous les joueurs doivent porter des chaussures sportives non marquantes et une tenue de sport pour toutes les sessions d'entraînement et des matchs. Tout joueur qui arrive sans chaussures correctes ne sera pas autorisé à participer.
5. Les joueurs sont priés de ne pas utiliser leurs téléphones ou des dispositifs similaires au cours de la séance sans l'autorisation des entraîneurs. Ceci s'applique également à tous les événements ANA, y compris mais non exclus des compétitions et des tournois.
6. Les joueurs sont invités à apporter leur propre bouteille d'eau. Toutefois, s'il vous plaît, notez que la nourriture n'est pas autorisée dans la salle de gym.
7. L'accès à la salle de gym sera via l'entrée principale.
8. Tarifs: CHF 260 (âges 5 - 10) ou CHF 460 (âges 11 plus) des frais d'entraînement pour la saison, plus des frais d'inscription annuels de CHF 10 et des frais d'inscription annuels de Swiss Netball de CHF 30. Les frais sont payables par virement bancaire en utilisant les détails qui seront fournis lors de la confirmation de l'inscription. Un bulletin de paiement (BV) peut être fourni sur demande.

8a Les frais sont payables 30 jours à partir de la date de la facture.



8b Paiement tardif peuvent entraîner CHF 10 de frais supplémentaires pour les coûts d'administration.

8c Dans le cas de non-paiement, ANA se réserve le droit de ne pas permettre à un joueur de participer aux sessions de formation jusqu'à ce que l'abonnement soit payé.

8d Toute démission au cours de l'année n'aura normalement pas droit à un remboursement. Le comité se réserve le droit d'exercer son pouvoir discrétionnaire pour permettre un remboursement dans des circonstances exceptionnelles.

8e Pour les inscriptions effectuées en cours de saison, les frais de coaching seront calculés au prorata du nombre de sessions de coaching restantes. Les frais d'inscription de CHF 10 et Swiss Netball de CHF 30 seront ajoutés à l'inscription indépendamment de la période à laquelle l'inscription est faite.

9. Les démissions du club doivent être notifiées à l'adresse e-mail du club:

aubonnenetballallstars@gmail.com

10. ANA se réserve le droit de modifier le jour, l'heure et le lieu des entraînements en cas de circonstances exceptionnelles.

11. ANA ne sera pas responsable de l'administration des médicaments.